



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mesdames et Messieurs,

Les communautés scolaires au sens large (équipes enseignantes et éducatives, familles) ont une responsabilité spécifique et partagée dans la mise en œuvre de la prévention des cyberviolences.

Toutes les équipes doivent renforcer les démarches de sensibilisation et de prévention pour développer un climat de confiance dans les établissements, assurer la prise en charge des élèves victimes de cyberviolences et mettre en œuvre les mesures destinées à faire cesser de tels actes.

La cyberviolence se définit comme un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe aux moyens de médias numériques à l'encontre d'une ou plusieurs victimes.

Elle recouvre des réalités et des phénomènes variés : des photos publiées sans autorisation ou modifiées, du "happy slapping" (acte de violence provoqué, filmé et diffusé), de la diffusion d'images à caractère pornographique, de l'usurpation d'identité, des menaces via l'usage de réseaux sociaux, ... Les cyberviolences, notamment lorsqu'elles se répètent (cyberharcèlement), ont des conséquences diverses sur les court, moyen et long termes : souffrance émotionnelle, isolement social de la victime, décrochage scolaire, absentéisme, ...

20% des filles et 13% pour les garçons rapportent avoir été insultés en ligne sur leur apparence physique et 17% des filles et 11% des garçons déclarent avoir été confrontés à des cyberviolences à caractère sexuel par le biais de photos, vidéos ou textos envoyés sous la contrainte et/ou diffusés sans l'accord et/ou reçues sans en avoir envie¹.

Cela concerne ainsi près de 3 filles et 2 garçons dans chaque classe.

Pour être efficace, la prévention de la cyberviolence doit s'inscrire dans un cadre plus global qui vise à favoriser le bien-être des élèves, dans un esprit de coéducation avec les parents et les autres partenaires de l'École. Cette dimension du bien-être doit être prise en compte dans le projet d'école ou d'établissement et se concrétise dans les pratiques pédagogiques et éducatives et également par l'engagement des élèves. Il importe que l'ensemble des membres de la communauté éducative soit à l'écoute des élèves et attentif aux signes pouvant laisser supposer que l'un d'entre eux est victime de cyberviolence.

Ainsi, dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement et du [plan « Il, Elle, On » - pour l'égalité filles-garçons et contre les violences sexistes et sexuelles](#) et afin d'engager ou de poursuivre le questionnement avec vos élèves, je vous invite à suivre la masterclass "Cyberviolences : harcèlement et sexisme, le rapport à l'intime et à l'image sur les réseaux sociaux", le **jeudi 18 novembre 2021, de 14h30 à 16h00**. Cette masterclass s'adresse aux collégiens et aux lycéens.

Lien: <https://versailles-event.webex.com/versailles-event/j.php?MTID=mc97e523fe8cc7edb78d76bb369ea5eb6>

Les objectifs de celle-ci sont les suivants :

- Savoir identifier les situations de cyberviolence
- Aborder le bon usage d'Internet.
- Aborder la question de la tolérance, de la discrimination, du harcèlement et de l'égalité entre les filles et les garçons.
- Sensibiliser les élèves, en fonction de leur âge, à :
 - *connaître les conséquences de leurs actes et les informer que certains comportements sont des délits (injures sexistes, homophobes, handiphobes, ...)
 - *être respectueux du droit à l'image ;

¹ <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/etude-le-cybersexisme-chez-les-adolescent-e-s-12-15-ans-etude-sociologique-dans-les>

- *différencier ce qui relève de la vie privée et de la vie publique ;
- *paramétrer au mieux leur compte sur les médias sociaux ;
- Sensibiliser les élèves aux conséquences des cyberviolences et notamment du cyberharcèlement.
- Les informer sur les démarches à suivre en cas de cyberviolences.

Pour ce temps d'échanges, nous aurons la chance d'accueillir :

- **Isabelle FLORENTIN-DOBRE**, substitut du procureure de la République de Versailles
- **Gaëlle PERRIN**, chargée de mission Education du centre Hubertine Auclert
- **Des élus lycéens du conseil académique à la vie lycéenne** et des **collégiens ambassadeurs « égalité »** du collège Irène Joliot-Curie à Argenteuil.

Vous pourrez vous aussi avec vos élèves poser vos questions, interagir en direct le jour J sur le tchat !

Je souhaite que cette séquence soit un moment de discussion et de travail partagé entre les élèves, les professeurs principaux et les équipes. Je vous invite donc à encourager et autoriser élèves et professeurs à la visionner ensemble et sur le temps de la classe dans le cadre des séances dédiées à l'enseignement moral et civique, à l'éducation aux médias et à l'information, à l'éducation à la sexualité et au parcours citoyen.

Je vous remercie de partager avec vos équipes (enseignants, CPE, Psy-EN, référents Égalité filles-garçons, référents harcèlement) ce courriel d'invitation et le flyer ci-joint, afin de faire de cette masterclasse une séquence de sensibilisation, de prévention et de lutte contre les cyberviolences.

Charline Avenel
Rectrice de l'académie de Versailles